

Styben 27 Fev 1902



Monsieur,

Je puis enfin fournir à Votre
Grandeur les renseignements qu'
Elle a demandés pour la Semaine
Religieuse au sujet des Enfants
du Catéchisme d'Première Communion.

1: Enfants inscrits à ce Catéchisme,
presque tous âgés de 10 ans ... 131

2: Enfants apprenant le catéchisme
français et pouvant le comprendre... 8

3: Enfants comprenant un peu
le français, parcequ'ils ont été
envoyés plus tôt à l'école, mais ne
pourraient suivre le catéchisme français
sans sérieux détournement pour leur instruction
religieuse ... 30

4: Enfants absolument incapables
d'apprendre le Catéchisme français 93

5^e Le catéchisme de 1^{re} Communion
est partagé en deux sections, mais
se fait en breton dans les deux sections.
6^e Les instructions paroissiales se font
en breton à la 1^{re} messe et à la Grand
messe - et en français à la seconde messe
qui est fréquentée presque exclusivement
par les fonctionnaires et les personnes du
bourg.

Je suis avec le plus profond respect.
Veuillez agréer,
Monsieur,

de Votre Grandeurs
le très-humble et très-dévoté serviteur

J. Le Lay
Clerc de Heyben

Diocèse de Quimper

Brennilis, le 22 Octobre 1902.

PAROISSE
DE
BRENNILIS

DOYENNÉ DE PLEYBEN



Monseigneur,

En réponse au Communiqué du dernier numéro de la Semaine Religieuse j'ai l'honneur de vous faire connaître que :

1° Le nombre des enfants de 10 ans appelés à suivre le Catéchisme de première Communion, à Brennilis, est de 26.

Je dis les enfants de 10 ans, car il m'est à peu près impossible d'avoir ceux de 9 ans, vu les distances et les mauvais chemins.

2°. Pas un seul de ces enfants ne
pourrait suivre un Catechisme
français.

3°. Aucun des enfants précités ne
pourrait, sans sérieux détirement
pour son instruction religieuse,
abandonner le Catechisme breton
pour le français.

4°. Tous sont incapables d'apprendre
et surtout de comprendre un autre
Catechisme que le Catechisme breton.

5°. Il n'y a, et il ne peut y avoir
utilement qu'un seul Catechisme
à Breunilis: le breton. - Le nom-
bre total des enfants suivant ce
Catechisme est de 92, pour les
trois Communions.

6°. Les instructions paroissiales
sont données uniquement en
breton. Elles ne seraient pas
comprises en français.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur de votre Grandeur,
le très-humble et obéissant serviteur

J. Cloarec
curé de Breunilis.

Diocèse de Quimper

PAROISSE
DE
BRENNILIS

DOYENNÉ DE PLEYBEN



Remise en man

Brennilis, le

5 mars, 1883.



Monsieur,

Cédant aux instances de quelques
pères et mères de famille de ma
paroisse, j'ai admis, il y a une
quinzaine de jours, à peu près,
enfants, 2 garçons et une fille, au
Catechisme français, après m'être
assuré que ces enfants savent as-
sez bien le français, pour appren-
dre le Catechisme en cette langue.
D'ailleurs, ils savent très-bien le
Catechisme breton.

Avec deux autres enfants, frère
et sœur, venus demeurer ici de
La Haye, en novembre dernier,
j'ai en tout, cinq enfants au
Catechisme français, sur 92
pour les Trois Communions.

De plus, Monseigneur, il y a
encore 3 autres enfants, apparte-
nant aux mêmes familles que
ceux cités plus haut, qui ap-
préhendent aussi le Catechisme
français; mais ces 3 derniers
ne doivent faire leur première
Communion que l'année pro-
chaine.

Je crois, Monseigneur, avoir fait
tout ce que je puis raisonnablement
faire, du moins pour le moment.

Veuillez agréer, Monseigneur,
les sentiments respectueux avec
lesquels j'ai l'honneur d'être de
Votre Grandeur, le bien humble
et dévoué serviteur, en N. S. P. C.

J. Coorec
recteur de St-Jean

Le Cloître-Pleyben le 27 Octobre 1902



Monsieur

1.^o Le nombre des enfants de 9 à 10 ans inscrits pour suivre le catéchisme, s'élève jusqu'à 40.

2.^o Sur ce nombre, j'ai cette année, par extraordinaire, deux enfants qui apprennent le catéchisme français, mais je doute qu'ils soient capables de comprendre les explications du catéchisme si on leur donnait en français.

3.^o Les 38 autres, quoiqu'il y ait parmi eux 8 qui savent un peu lire, ne comprendraient pas un mot au catéchisme français et aux explications données en français.

48. 30 au moins des enfants du Cloître
sont incapables d'apprendre un autre
cathédisme que le cathédisme breton.
1^{re} 2^{de} 3^{de} 4^{de} 5^{de} 6^{de} 7^{de} 8^{de} 9^{de} 10^{de} 11^{de} 12^{de} 13^{de} 14^{de} 15^{de} 16^{de} 17^{de} 18^{de} 19^{de} 20^{de} 21^{de} 22^{de} 23^{de} 24^{de} 25^{de} 26^{de} 27^{de} 28^{de} 29^{de} 30^{de}
dans la paroisse qui est
cathédisme breton.
6^{de} Les instructions provinciales se font
en breton.

Monsieur

Je crois qu'il est de mon devoir de
vous informer de quelques paroles qui
m'ont été adressées par plusieurs de mes
paroissiens, depuis que le décret du
ministre est connu dans ma paroisse.

Les uns disent: Si vous faites vos
instructions en français, je n'y irai plus
à la messe, pourquoi irai-je m'enfermer
à l'église? D'autres disent: j'irai bien
à la messe, mais je partirai de
l'église pendant les instructions, pourquoi
restez-vous à écouter une instruction si
je ne comprendrai pas un mot.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
De Votre Excellence
le très humble et très dévoué serviteur

Joseph rocheux
Du Cloître Pleyben

Lothey, le 22 octobre 1902

PAROISSE
DE
LOTHEY



Monsieur,

La paroisse de Lothey a à son
Catechisme de première communion
des enfants de 9 et 10 ans de nombre
de 60: tous au catechisme
breton; impossible de trouver un
seul de ces enfants à même d'appre-
ndre ou de suivre le catechisme français.
Plusieurs de ces enfants sont à l'école
mais pas un qui sache lire.

Je termine Monsieur, en vous annon-
çant que les instructions paroissiales se
font en breton.

Je suis Monsieur, votre
respectueux et dévoué serviteur
en Notre Seigneur

J. Gilhaut

Gouézec le 24 octobre 1902



Monsieur,

Je vous envoie la réponse aux questions posées dans la semaine religieuse au sujet de la langue bretonne.

- 1^o Il n'y a que 45 enfants en âge de faire leur première communion.
- 2^o Il n'y a pas un seul parmi eux qui soient capables d'entendre facilement et avec fruit le catéchisme français.
- 3^o Tous, sauf peut-être deux filles, sont incapables d'apprendre le catéchisme français.
- 4^o Il n'y a fait que le catéchisme breton.
- 5^o Les instructions paroissiales se donnent toutes en breton. Il n'y aurait pas un sur trente à pouvoir suivre une instruction française.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,
de Votre Grandeur, le très humble et
obéissant serviteur.
G. Caër recteur de
Gouézec



Monsieur

En réponse au communiqué de la semaine Religieuse j'ai l'honneur de vous faire connaître le nombre des enfants de deux ans qui suivent le catéchisme de la première communion. Vingt trois enfants suivent ce catéchisme. Les enfants de neuf ans ne peuvent me venir à cause des mauvais chemins et des distances très fortes, ma paroisse étant en l'ongère.

2.^e Pas un seul de ces enfants n'est à même de suivre le catéchisme français 3.^e Quitter le catéchisme breton pour celui français occasionnerait à ces enfants un grand détournement. 4.^e Aucun de ces enfants ne saurait apprendre un catéchisme autre que le catéchisme breton. 5.^e J'en ai pour deux catéchismes, l'un français l'autre breton. 6.^e Les instructions ne peuvent se faire qu'en breton.

Daignez, Monsieur, agréer l'hommage respectueux
de votre fils bien soumis
En N. P.

A. Corbel
recteur de Logueffet

Logueffet 23 Nov. 1902.

Logueffet

Lennon le 20 octobre

Monsieur.

J'ai l'honneur de répondre au communiqué que
votre Grandeur a adressé à son Clergé relativement
à la langue bretonne

1^o Le nombre des enfants de 10 ans inscrits cette
année pour suivre à Lennon le catéchisme de pre-
mière communion est de 43.

2^o Pas un de ces enfants n'est capable d'entendre
le catéchisme français

3^o Aucun d'eux ne pourrait abandonner le catécho-
me breton sans un sérieux préjudice pour leur instruc-
tion religieuse

4^o Tous ces enfants apprendraient difficilement
un autre catéchisme que le catéchisme breton et ne le
comprendraient pas ; ils n'ont jamais un mot de fran-
çais une fois sortis de l'école

5^o Le catéchisme se fait qu'en breton à l'Eglise
et le nombre de ceux qui le suivent est d'environ 120

6^o Les instructions paroissiales se font toujours
en breton.

Je vous prie, Monsieur, l'hommage du
profond respect avec lequel je suis, de votre Grandeur,
Le très-humble et très-obéissant serviteur

Le Recteur, Recteur de Lennon



LENNON

Lannidery 23 Octobre 1902.



- 1^o Les enfants de 7 à 10 ans qui suivent le catéchisme de première communion dans la paroisse de Lannidery sont au nombre de 36.
- 2^o Il y en a six qui apprennent le catéchisme français.
- 3^o Les trente autres sont sans possibilité de suivre un catéchisme français, car c'est à grand frais qu'on peut leur faire comprendre le catéchisme breton.

4^e Il n'y a dans la paroisse
qu'un seul catéchisme, car
les six enfants, qui apprennent
le catéchisme français, connais-
sent mieux le breton que le fran-
çais.

5^e Contre les instructions paroissiales
se font en langue bretonne.

Monsieur

Monsieur le maire de Lannédery m'a communiqué aujourd'hui la circulaire du préfet concernant l'interdiction absolue de la langue bretonne dans les instructions religieuses et les catéchismes. Cette lettre était jointe avec copie des nouveaux formulaires de certification de résidence.

Monsieur le maire m'a demandé ce que j'en ferais faire à la venue et je lui ai répondu que

je continuais à faire les ins-
tructions et les catéchismes dans
la langue parlée par tous les
paroissiens, à moins que Votre
Grandeur ne nous donne un au-
tre marche à suivre.

Dans ce cas, m'a-t-il dit, le bre-
ton sera supprimé.

Si cela arrivait, ma situation
à Lannédery serait bien triste,
à cause des lourdes charges de fa-
mille qui m'incombent.

J'espère, malgré les menaces, que
Dieu aura bientôt prêté ses vœux,
qu'il ne nous abandonnera pas aux
mains de nos ennemis et qu'il nous
fera voir sa plus douce miséricorde.

Daignez agréer le hommage de
profond respect avec lequel j'ai l'hon-
neur de me dire, Monsieur, de Votre
Grandeur votre très humble serviteur
C. Michel Sauter.

Saint Piroal le 22 Courant 1909

Monseigneur



Pour répondre au désir que votre
Grandeur nous a exprimé, je répondrai
que j'ai soixante enfants en tout au
catechisme - Sont quinze pour la
première Communion. Les autres sont
à Brasparts & l'école.

Monseigneur, pas un de ceux que j'ai au
catechisme ne sait lire, il en est de même
de leurs parents en général.
En conséquence, Monseigneur, le cate-

chisme français et les instructions françaises
le Dimanche pour les fideles c'est la
la suppression radicale, pour moi
paroisses, de toute instruction religieuse.

Monsieur, pour vous dire
la chose telle qu'elle est en réalité - si
mon Domestique ne faisait pas de
catéchisme, plusieurs de mes petits enfants,
ne pourraient jamais faire leur
première Communion.

Avec cette Déclaration très-sincère,
Je vous prie, Monsieur, d'agréer
l'hommage très-respectueux de votre
très-humble et très-dévoté serviteur

Y: Cloare recteur de
Saint Rivoal.

Brayants

Von Seigneurs



En réponse au Communiqué par
dans la Semaine Religieuse Du 17 86
j'ai l'honneur d'adresser à Votre
Grandeur les renseignements suivants :

- 1^o Environ 120. en fants
- 2^o Rip. 10. "
- 3^o Rip. 40. "
- 4^o Rip. 60. "
- 5^o Un seul Catéchisme (Breton)
- 6^o En Breton.

Daignez agréer mes
hommages de profond respect.

Bouillon.

Vectus de Brayants.

Eden, le 20 J^un 1902.

Monsieur,

Je me trouve à la tête d'une paroisse
très difficile à desservir, vu sa
grande étendue et sa mauvaise réparti-
tion; ce qui fait que les enfants ne
viennent bien souvent aux écoles des
paroisses limitrophes.

Mais à force de rappeler aux
habitants la nécessité d'assister
aux offices de leur paroisse, ils s'y
viennent, plus assidument et je
puis réunir un groupe de 30 enfants
pour la 1^{re} Communion. Et pour
que tout bien spirituel ne périsse
pas, nous sommes obligés de recourir
au breton. Voulais donc introduire
ici le catéchisme français, l'en
travailler en vain. Nous ne trouva-
rions personne sous la main pour
l'enseigner. Déjà on peut compter
les rares maisons où se font les ré-
pétitions du catéchisme breton.

Nous n'avons ici aucun enfant
apprenant le catéchisme français.